



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dette publique

Question écrite n° 7135

Texte de la question

M. Dominique Dord interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le financement de la dette publique par l'épargne nationale. 70,6 % de la dette de l'État français était détenue par les non-résidents en juin 2010. Une telle structure de la détention de la dette implique une forte dépendance à l'égard des investisseurs internationaux, d'où l'attention portée à la note attribuée par les agences de notation financière. À l'inverse, le Japon peut continuer à financer sa dette à un coût modéré malgré un endettement public très élevé (environ 200 % du produit intérieur brut) et une note dégradée (de Aa2 à Aa3 par Moody's en août 2011), car la dette y est détenue à plus de 95 % par des institutions ou des particuliers japonais. Alors que le taux d'épargne des Français se maintient à un niveau élevé - il devrait se stabiliser autour de 16,5 % au second semestre 2011 - il lui demande s'il ne serait pas opportun de davantage mobiliser l'épargne des Français vers le financement de la dette publique.

Texte de la réponse

La diversité des investisseurs de la dette de l'Etat français permet de disposer d'une large variété d'intérêts, et d'investisseurs ancrés dans le long terme : banques centrales pour la gestion des réserves de change, assureurs, fonds de retraite, banques, gestionnaires d'actifs. Cet intérêt est un signe de la confiance des investisseurs du monde entier dans le crédit et la liquidité de la dette française. En outre, cela limite la sensibilité de nos titres aux cycles économiques et de marchés. Enfin, le fait que l'euro soit la monnaie commune de plusieurs pays conduit naturellement à la détention d'une partie de la dette par des investisseurs étrangers, mais partageant la même monnaie. En cela, la France se distingue du Japon dont la monnaie nationale est le yen. Pour autant, la base d'investisseurs français est importante et stable. La détention directe par les particuliers français de titres d'Etat est possible, et les transactions sur le marché secondaire disposent d'une plate-forme dédiée sur Euronext Paris. Surtout, les particuliers français sont des détenteurs indirects, grâce à leur épargne (livrets réglementés, assurance vie, ...) dont les gestionnaires investissent une partie dans le financement des entreprises, et l'autre en titres d'Etat. Ce fonctionnement intermédié du financement de l'économie permet de mutualiser l'épargne des français et le financement de l'ensemble de la sphère économique.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7135

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2012](#), page 5659

Réponse publiée au JO le : [16 septembre 2014](#), page 7778